

L'HORMEMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME

JUILLET 2025 • N°74

LA CANOPÉE : DE L'ÉVEIL À L'ÉPANOUISSEMENT *page 5*





ÉDITO

Audrey BERTHÉAS
MAIRE DE L'HORME

Chères habitantes, chers habitants,

À l'approche de l'été, il nous semble essentiel de revenir sur les temps forts de ce dernier trimestre, et de partager avec vous les perspectives de notre commune pour les mois à venir.

Parmi les moments marquants, la commémoration du mois de mai a été, cette année encore, un moment de mémoire collective fort, empreint de gravité et de cohésion. Dans un contexte international troublé, il est de notre devoir de continuer à transmettre les valeurs de paix, de solidarité et de respect.

La fête de la musique, qui s'est tenue le 20 juin, nous a rassemblés dans une ambiance chaleureuse et festive. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce bel événement et rendez-vous l'année prochaine !

Le mois de juin a également vu l'inauguration de La Canopée, notre bâtiment passif, central et ambitieux. Ce projet de mandat, qui a mobilisé d'importants moyens financiers et humains, est bien plus qu'une réalisation architecturale : c'est un symbole de notre engagement en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie à L'Horme. Pensé pour répondre aux besoins des enfants fréquentant notre crèche et notre accueil de loisirs mais aussi ceux de nos associations, La Canopée est un lieu ouvert, intergénérationnel, conçu pour accueillir, rassembler et innover.

Du côté de la culture, une nouveauté à saluer : le lancement du prix littéraire « De page en page », organisé dans le cadre du réseau Itinérances et porté par le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier, dont notre commune est membre. Cette initiative vient enrichir l'offre culturelle de notre territoire et rendre la lecture encore plus vivante et accessible à tous.

Et déjà, un rendez-vous à noter : le samedi 13 septembre à partir de 15h à l'Espace culturel La Buire, la commune organise le lancement de sa nouvelle saison culturelle, un événement gratuit ouvert à tous. Une programmation haute en couleur vous y attend, alliant découvertes artistiques et rencontres humaines.

Concernant le projet métropolitain Stélytec 2, notre municipalité tient à être claire : L'Horme dit NON ! Bien que nous manquions encore d'éléments concrets à ce jour, nous mesurons déjà les risques qu'il fait peser sur notre environnement, notre territoire et le quotidien des habitants. Nous continuerons à défendre une position responsable, en refusant toute démarche qui ne tiendrait pas compte des enjeux locaux et de l'intérêt général.

Car c'est bien cela qui guide notre action au quotidien : VOUS. Vos attentes en matière de sécurité, de propreté, d'accès aux services publics, de mobilités, de tranquillité, mais aussi de lien social, de solidarité et de respect de l'environnement. Nous travaillons chaque jour pour maintenir un cadre de vie à la fois accueillant et à taille humaine, tout en préparant activement l'avenir.

Nous vous souhaitons un bel été, riche en moments partagés, et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour un nouveau numéro. Bonne lecture à tous !

Audrey BERTHÉAS
Maire de L'Horme

Suivez toute l'actualité de la ville de L'Horme sur Facebook et Illiwap !



INFO MAIRIE

Cours Marin - 42152 L'Horme

Ouverture lundi de 8h30 à 12h - mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (permanence jusqu'à 19h sur rendez-vous)

Tél. : **04 77 22 12 09**

Email : mairie@ville-horme.fr

www.ville-horme.fr

L'HormeMag

Directrice de la publication : Audrey Berthéas
Mise en page : Service communication

Impression : Rizzi Imprimerie
Tirage : 2 350 exemplaires
Distribution : Chantiers éducatifs

SOMMAIRE



PAGES 4 - 5

Retour en images

*Commémorations du 8 mai 1945, Fête de la musique
et inauguration de La Canopée*



PAGES 8 - 9

**Actualités
Enfance Jeunesse**

*Identité numérique et actu des commerçants
L'été à l'accueil de loisirs, goûter de la crèche et actions du CMEJ*



PAGES 12 - 13

Agenda et Jeu

Nos événements et jeu à compléter



PAGES 6 - 7

**Vie quotidienne
Travaux et environnement**

*Entretien des haies en limite de propriété, Plan Familial de
Mise en Sécurité, ramassage des déchets et Stelytec 2*



PAGES 10 - 11

Espace Culturel La Buire

*Retour sur « De page en page », lancement et nouveautés
de la saison 2025/2026 et idées culture*



PAGES 14 - 15

État-civil et Tribunes

*Naissances, mariages et décès,
Tribunes de la minorité municipale*

RETOUR EN IMAGES

// COMMÉMORATION DU 8 MAI : UN MOMENT DE MÉMOIRE ET DE TRANSMISSION

Ce 8 mai, le Square Marius Deflassieux a accueilli la traditionnelle **cérémonie d'hommage aux combattants et aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale**. En ce lieu chargé d'histoire, élus, habitants, associations, enfants et porte-drapeau se sont réunis nombreux pour un moment de recueillement et de mémoire.

Les élus du **Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes** ont participé à la cérémonie en récitant un poème vibrant sur la **liberté**. Leurs voix, pleines d'émotion et de gravité, ont rappelé à tous combien cette valeur essentielle reste précieuse et fragile.

Un autre moment fort fut la lecture d'un texte par une descendante de **M. Marius Deflassieux**, figure locale de la **Résistance**, qui salua avec émotion l'engagement et le courage de son aïeul.

Cette matinée a été l'occasion de transmettre l'histoire aux jeunes générations et de rappeler l'importance de la paix, dans un esprit de respect et d'unité.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes présentes, les associations mobilisées, ainsi que notre porte-drapeau et les enfants qui ont contribué à la solennité de cet hommage.



// L'HORME A FÊTÉ LA MUSIQUE !



La troisième édition de la fête de la musique a réuni une foule enthousiaste sur la commune, où notre place a vibré au rythme de mélodies intemporelles. Cette année, la fête a pris des airs de festival avec une programmation musicale variée qui a ravi toutes les générations. La scène située devant les Halles a accueilli des **talents locaux** et **artistes confirmés**, offrant un savoureux mélange de styles musicaux (pop, variétés, country, répertoire riche et coloré...).

Le public a profité d'une ambiance festive, saluant avec enthousiasme la qualité des prestations. Les artistes ont été chaleureusement accueillis, reflet de l'attachement grandissant des habitants à cet événement célébrant l'arrivée de la période estivale.

Il s'agissait du deuxième événement organisé sur notre nouvelle place, confirmant que cet **espace central et convivial** se prête parfaitement à l'accueil de nos festivités communales.

Un grand merci aux gagnants du concours de chant de la **PEEP**, à l'**école de musique**, ainsi qu'aux artistes **Nordine Gheurbi** et au groupe **Trio mento club** pour leurs performances remarquées ! Merci également aux associations L'Hormoises qui ont assuré la restauration et les rafraîchissements tout au long de la soirée, ainsi qu'aux services municipaux pour l'organisation.

// LA CANOPÉE : DE L'ÉVEIL À L'ÉPANOUISSEMENT

Le samedi 28 juin, la cour élémentaire de l'école Marcel Pagnol s'est transformée en théâtre de célébration pour une inauguration marquante : celle du nouveau pôle intergénérationnel baptisé « **La Canopée : De l'éveil à l'épanouissement** ». Un nom symbolisant son emplacement de choix sur notre commune, et soulignant la vocation du bâtiment à accueillir toutes les générations, de la petite enfance à l'âge adulte.



Sous un soleil estival, **élus, agents, associations et partenaires institutionnels** se sont réunis pour découvrir ce lieu innovant. Les discours, introduits et ponctués par **Mme le Maire**, ont mis en lumière la qualité architecturale et fonctionnelle du bâtiment. **M. Vincent Danière**, architecte de l'Atelier des Vergers et **M. Gilles Béal**, Président de Fibois42 ont, quant à eux, souligné son caractère passif, économe en énergie, et construit en bois local.

Étaient présents et ont pris la parole : **Mme la Présidente du Conseil d'Administration de la Caf de la Loire, Chantal Largeron, Mme la Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 1^{ère} Vice-Présidente de Saint-Étienne Métropole, Sylvie Fayolle, M. le Président du Département de la Loire, Georges Ziegler, M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire, Dominique Schuffenecker**. Nous les remercions pour leur **soutien** et leur **cofinancement**, qui, avec **près de 73% de subventions**, ont été essentiels à la concrétisation de ce projet ambitieux. Nos parlementaires, **M. le Sénateur Hervé Reynaud, Mme la Sénatrice Cécile Cukierman** et **M. le Député Emmanuel Mandon**, étaient également présents pour témoigner de cette belle collaboration.



Au-delà de la prouesse technique, La Canopée a été pensée comme **un lieu d'éveil des sens**. La visite officielle en témoignait : lumières tamisées dans l'espace couchettes, senteurs d'enfance à l'accueil de loisirs, ambiance sonore de cantine et paroles d'enfants à la restauration scolaire, avant de conclure par un buffet en plein air.

L'inauguration fut aussi l'occasion au **Conseil Municipal Enfants Jeunes (CMEJ)** de présenter une **capsule temporelle**, destinée à recueillir souvenirs et messages des participants. Celle-ci sera scellée dans le bâtiment, témoin des espoirs portés par La Canopée.

Dès la réouverture fin août, les services municipaux pourront accueillir les publics de tous âges dans ce nouveau lieu de vie, symbole de cohésion et d'épanouissement collectif.



// RÈGLES D'URBANISME

1. Règles de plantation (hauteur et distance) / Code civil - Article 671

Distance minimale de plantation :

- 2 mètres de la limite séparative si la hauteur de l'arbre/arbuste dépasse 2 mètres.
- 0,5 mètre si la hauteur reste inférieure ou égale à 2 mètres.
- Mesure : à partir du milieu du tronc jusqu'à la limite de propriété.

2. Obligation d'élagage / Code civil - Article 673

- Chaque propriétaire est tenu d'élaguer les branches de ses arbres ou arbustes qui dépassent chez le voisin.
- Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches : il doit demander l'autorisation au propriétaire avant de le faire.
- En revanche, les racines, ronces ou brindilles qui empiètent sur sa propriété peuvent être coupées par le voisin lui-même (sans autorisation préalable).

3. Entretien des haies mitoyennes

- Si la haie est mitoyenne (plantée sur la limite séparative), l'entretien incombe aux deux voisins.
- La taille se fait à frais communs, sauf accord contraire.

4. Nuisances et recours

- Si un arbre mal entretenu provoque des dommages (chute de branches, obstruction de la lumière, racines endommageant un mur, etc.), la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

En cas de litige, il est recommandé de :

1. Dialoguer d'abord avec le voisin.
2. Envoyer un courrier recommandé si nécessaire.
3. Faire appel à un conciliateur de justice (service gratuit).
4. Saisir le tribunal d'instance en dernier recours.



Raphaël Patté

Adjoint à l'urbanisme, aux commerces, aux entreprises et à l'emploi

Les règles de plantation et d'entretien des arbres et haies, telles qu'elles sont définies par le Code civil, visent à encadrer les relations de voisinage et à prévenir les conflits. En respectant ces dispositions, les propriétaires peuvent contribuer à maintenir un environnement harmonieux et éviter les litiges. Il est essentiel de bien comprendre ces règles et de les appliquer avec rigueur, tout en privilégiant le dialogue et la coopération avec ses voisins. En cas de doute ou de conflit, il ne faut pas hésiter à recourir aux mécanismes de médiation et de conciliation pour trouver une solution équitable et durable.

// LE PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ (PFMS) : ANTICIPEZ LES RISQUES !



Face aux risques naturels et technologiques, il est essentiel de bien se préparer. Le **Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS)** est un document qui recense les consignes à suivre en cas de catastrophe, les numéros d'urgence et les procédures à appliquer au sein de votre famille.

Pourquoi établir un PFMS ?

Réaliser un PFMS permet de :

- Protéger votre famille lors d'un événement majeur.
- Respecter les consignes de sécurité et attendre les secours sereinement.
- Préparer un itinéraire d'évacuation et identifier les lieux sûrs.
- Mieux gérer le retour à la normale après une crise.

Comment le mettre en place ?

- Définissez un **plan d'évacuation** et un point de rassemblement.
- Préparez un **kit d'urgence** avec les essentiels (eau, documents, lampe torche...).
- Fixez avec votre famille des **procédures adaptées** à votre situation.

Des modèles de PFMS sont disponibles en ligne pour vous aider à l'élaborer. **Anticiper, c'est protéger !**

Pour plus d'infos : www.gouvernement.fr/risques/tutos-risques

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

// STÉLYTEC 2 : UN PROJET QUI DIVISE — L'HORME DIT NON !

Selon Saint-Étienne Métropole, le secteur du Gier pourrait faire face à un déficit de 56 hectares de foncier économique d'ici 2041.

Alors dans le cadre du PPA GOSE*, la métropole projette l'extension de la zone d'activités Stélytec sur les communes de Saint-Chamond et de L'Horme.

Bien que la superficie exacte et l'implantation précise ne soient pas encore vraiment communiquées, plusieurs études ont été menées ou lancées par la métropole depuis 2019.

Les surfaces concernées s'étendraient de 30 et 50 hectares, dont plus des deux tiers situés à L'Horme sur les secteurs de Planèze et du Fay.

Ce sont des terrains aujourd'hui majoritairement naturels ou agricoles, en bordure immédiate de zones pavillonnaires. Il s'agit là pourtant de la dernière « zone verte » de la commune.

Les conséquences seraient multiples : pollutions, nuisances, destruction de la biodiversité, destruction de terres agricoles, et risques accrus d'inondation par ruissellement ; alors même que l'État propose, via le Fonds Barnier, la déconstruction partielle du quartier inondable de l'Onzion pour préserver la sécurité des habitants.

Notre équipe de la majorité juge ce projet totalement disproportionné par sa surface et inacceptable par son implantation.

Nous agissons en ce sens depuis les dernières élections municipales. Nous avons rencontré les acteurs du territoire : le collectif opposé à Stélytec 2, les agriculteurs de la zone, ainsi que les représentants de l'aérodrome, tous inquiets.

Nous avons également clairement affiché notre opposition « officielle », avec par exemple l'intervention de Mme le Maire en conseil métropolitain ou le « vote contre » à la délibération sur le SCOT**.

Alors aujourd'hui, notre demande réitérée reste claire : être véritablement entendus et pleinement associés aux décisions de la métropole quant à l'avenir du territoire L'Hormois.

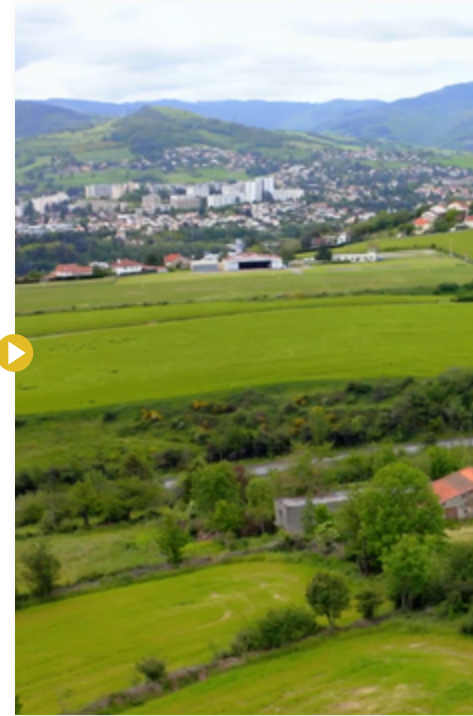
*Projet Partenarial d'Aménagement Gier-Ondaine

**Schéma de COhérence Territoriale



Xavier Rossi

Adjoint à l'écologie, l'environnement et au développement durable



// OBJECTIF PROPRETÉ : UNE DEMI-JOURNÉE D'ACTION

LE NETTOYAGE DES BERGES !

Samedi 13 septembre 2025 9h-12h

Accueil dès 8h30



Sous réserve d'une météo favorable



Mobilisez-vous et inscrivez-vous
xrossi@ville-horme.fr



Les membres du Conseil Municipal, adultes et enfants, comptent sur votre participation à cette matinée écocitoyenne !

Places limitées à 20 enfants avec 1 parent accompagnant.

Cette action est également ouverte aux adultes.

Gants et matériel fournis !



Lieu de RDV
Place Lanet
42152 L'Horme



// IDENTITÉ NUMÉRIQUE



Depuis près d'un mois, les usagers peuvent activer leur identité numérique dès la remise de leur carte d'identité en mairie. En effet, lorsqu'ils reçoivent le SMS les informant de la disponibilité de leur carte d'identité.

Les usagers doivent avant de se rendre en mairie, générer un QR Code via l'application France Identité. Ils le présentent ensuite à l'agent au moment de la remise de leur carte nationale d'identité, afin d'activer leur identité numérique. Le résultat de la demande est connu dans un délai de 24 à 48h après le passage en mairie. Les usagers disposent alors d'une identité numérique France Identité certifiée.

À quoi sert l'identité numérique certifiée de France Identité ?

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors le déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité, tout en garantissant un haut niveau de sécurité. Aujourd'hui, elle permet de :

- Faire une procuration de vote 100% en ligne ;
- Se connecter aux services accessibles via FranceConnect+ (MaPrimeRénov', mon CompteFormation...)

Bon à savoir

Pour répondre à l'intérêt des Français pour France Identité et ses usages, un dispositif expérimental a été mis en place pour permettre le renouvellement anticipé de la carte nationale d'identité.

Pour bénéficier de ce renouvellement anticipé :

- être âgé de 18 ans ou plus ;
- ne pas être déjà détenteur d'une carte d'identité au format carte bancaire ;
- effectuer impérativement une pré-demande sur le portail ants.gouv.fr ;
- pouvoir restituer son ancienne carte lors de la remise de la nouvelle.

// DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES COMMERCES ET CABINETS MÉDICAUX/ PARAMÉDICAUX

Notre commune est en constante évolution, et ces derniers mois ne font pas exception. Entre reprise d'activité, créations de nouveaux projets et un départ en retraite, la commune se transforme, reflétant la dynamique et l'énergie de notre ville.

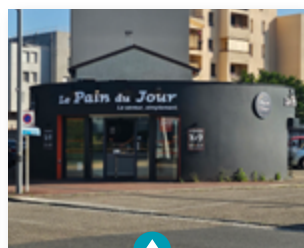
Bella Hair



Depuis l'automne dernier, Mme Sabrina Achouroune a repris le salon de coiffure

📍 **43 Avenue Pasteur**

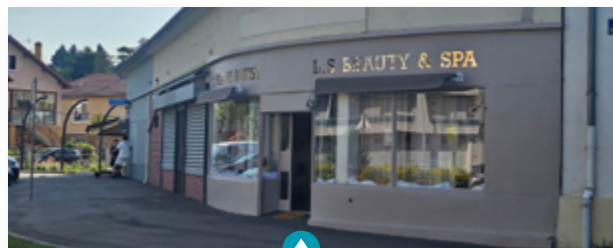
Le Pain du Jour



Dans la même période, l'ancien local de la pharmacie « Cellière » a été repris pour accueillir un point de vente de pains, viennoiseries, snacking...

📍 **4 Cours Marin**

L.S Beauty Artist



Quartier Boulevard de Saint-Paul, l'institut a ouvert ses portes en début d'année et se consacre à la beauté, au soin et à la cosmétique. Situé juste à côté du cabinet infirmier de Mesdames Mounib et Choretier, infirmières installées au n°13 depuis quelques mois aussi.

📍 **15 Boulevard de Saint-Paul**



Doner Liner Kebab

En début d'année, c'est ouvert un restaurant rapide spécialisé sur le kebab

📍 **13 Avenue Berthelot**

Brosse Dépannage Électroménager

Nous vous signalons également le départ en retraite de M. Patrick Brosse qui passe le flambeau à M. Benjamin Landy dans l'expertise des produits d'électroménager.

📍 **14 Allée des Charmes**

ENFANCE JEUNESSE

// JUILLET 2025 : L'ACCUEIL DE LOISIRS À LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU...



Sous la chaleur du soleil estival, les vacances redémarrent pour notre accueil de loisirs. Le programme proposé par nos animateurs alterne sorties, piscines et activités créatives en invitant les enfants à remonter le temps entre Égypte, Antiquité et années 80-90, pour finir par une projection dans le futur.

Un grand bravo à notre équipe d'agents qui, par son professionnalisme et son investissement quotidien auprès de vos enfants, imagine à chaque période extrascolaire de nouvelles thématiques et activités pour le plaisir de tous !

Pour rappel aux familles, **l'accueil de loisirs sera fermé à compter du 2 août et vous accueillera dans ses nouveaux locaux à compter du 18 août**. Les inscriptions pour la prochaine période (péri-scolaire matin/soir, restauration/mercredi) seront possibles dès cette date, par le portail famille, au guichet famille ou par mail à education@ville-horme.fr.

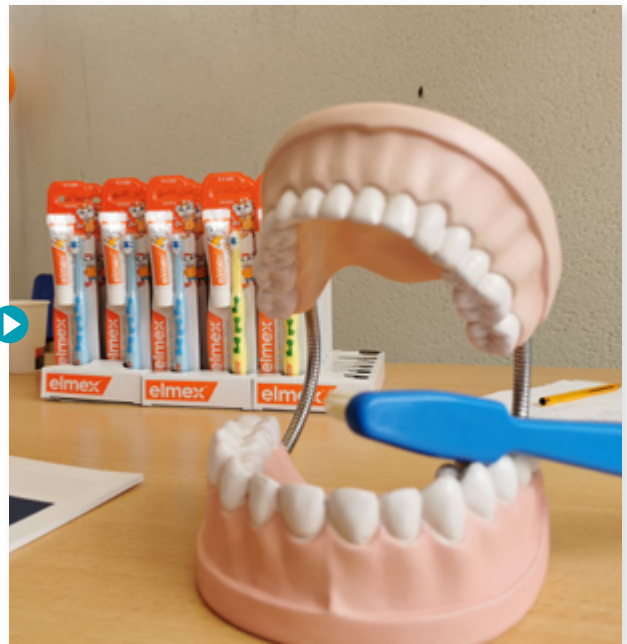
// COMMENÇONS L'ÉTÉ AVEC UN GRAND SOURIRE !

Après une édition 2024 autour des vitamines, la crèche « Les petits câlins », la micro-crèche « Les minis câlins » et le service enfance-jeunesse-éducation de la commune ont choisi de mettre en lumière cet été l'importance de l'hygiène bucco-dentaire dès le plus jeune âge.

L'action « Souris, c'est l'été » a réuni les familles autour d'un goûter offert par la commune (crêpes et jus de fruits locaux) le mercredi 25 juin. L'exposition ludique proposée par l'IREPS et la présence de la PMI ont permis aux familles de poser toutes leurs questions sur l'alimentation et le brossage des dents de leurs bouts de choux.

En partenariat avec Aésio, cet après-midi a également été l'occasion d'apporter les derniers conseils avant l'été sur l'exposition au soleil et s'est clôturée par la remise de lunettes de soleil adaptées.

Pour rappel aux familles, **la micro-crèche et la crèche seront fermées du 25 juillet au 23 août inclus**, et « Les petits câlins » investiront leurs nouveaux locaux au sein de La Canopée **dès la réouverture** !



// ENTRE ALIMENTATION ET BIODIVERSITÉ : UN CMEJ PLUS QU'INVESTI !



Le 14 mai, les jeunes élus se sont intéressés à ce qu'il y avait dans les assiettes de la cantine, en allant visiter la cuisine centrale de notre prestataire Elior. Entre questions sur les procédures de cuisson, les méthodes de conservation des aliments et dégustation, le CMEJ a pu comprendre davantage le chemin depuis la création des recettes au service à l'assiette.

Sensibiliser à la biodiversité étant un objectif clé de leur mandat, les jeunes élus ont participé le 11 juin au forum de la transition écologique de Saint-Étienne Métropole, dans le cadre du « Plan Climat » et de la Biennale du Design 2025, sur le thème « Ressource(s), présager demain ».

Encore MERCI ! à nos jeunes élus pour avoir œuvré à l'amélioration de la qualité de vie des enfants de la commune.

ESPACE CULTUREL LA BUIRE

// RETOUR SUR LA SOIRÉE DE CLÔTURE DE « DE PAGE EN PAGE, L'ÉVÈNEMENT LITTÉRAIRE DU GIER QUI FAIT BOUGER LES LIGNES »

Mardi 3 juin, s'est tenue à la salle Jean Dasté à Rive-de-Gier, la soirée de clôture de l'évènement littéraire « De page en page... »

Plus de 150 personnes étaient présentes pour découvrir les coups de cœur de ce nouveau rendez-vous littéraire !

Le coup de cœur des lecteurs a été attribué à la bande-dessinée *Ulysse et Cyrano* d'Antoine Cristeau, Xavier Dorison et Servain.

Le coup de cœur des bibliothécaires a été attribué à l'essai *Mangeuses, histoire de celles qui dévorent, savourent ou se privent à l'excès* de Lauren Malka.

Cette dernière nous a fait l'honneur d'être présente et d'échanger avec Antoine, de la librairie Lune et L'autre.

Une très belle soirée !



// PARMIS LES NOUVEAUTÉS DE CETTE SAISON :

On répète, venez voir ! : Des sorties de résidences ouvertes au public, pour plonger au cœur du processus de création et partager des moments uniques d'échange avec les artistes en cours de travail.

Un temps fort danse avec trois spectacles et des ateliers slam qui s'inscrit dans le cadre de la première édition du festival ligérien **Alors, on danse !**

Une soirée découverte humour avec un plateau d'humoristes rassemblant les talents émergents issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes **en partenariat avec le festival ArcomiK.**

Ensemble, continuons à faire de l'Espace culturel La Buire un lieu de vie, d'échanges et de découvertes pour tous. Soyons Curieux et Curieuses !

Abonnez-vous à la saison 25/26 !

Retrouvez tous les rendez-vous sur www.ville-horme.fr

Le programme papier est disponible en mairie et en médiathèque.



Audrey Berthéas

Maire de L'Horme



Élodie Machado

Adjointe à la culture,
à la communication
et au protocole

À L'Horme, nous en sommes certains : la culture permet de regarder le monde autrement. Elle invite à s'interroger sur ce qui nous entoure, sur ce que l'on ressent, sur ce que l'on vit. Elle nous reconnecte à l'essentiel : à nos émotions, à nos corps et à nos esprits.

Et cette nouvelle saison culturelle 2025/2026 poursuit cette mission ! Toujours là pour nous immerger dans des scènes de vie (vous le constaterez, cela n'aura jamais été aussi vrai !), elle est aussi tournée vers la nature... Elle explore ce lien fondamental qui nous unit à elle. Une nature qu'on regarde, qu'on interroge, qu'on célèbre. Une nature dont on se soucie, et qu'on redécouvre aussi, à travers les mots, les gestes, les sons.

Du théâtre sous plusieurs formes, une belle dose de musique, de danse, de chansons, de slam et une touche d'humour : la saison s'annonce riche, audacieuse et ouverte à toutes les sensibilités.

Vous le verrez également : le dialogue est fort entre la médiathèque et la salle de spectacle ! Les thématiques se répondent, les propositions se complètent. De quoi donner envie de passer d'un côté à l'autre, de suivre ce fil qui relie les lieux, les idées, les publics.

Et parce que la culture ne se limite pas à ces murs, elle continuera de se partager dans les écoles, au centre de loisirs, auprès des seniors.

À l'Espace culturel La Buire, les professionnels cultivent cette saison avec soin. Passionnés et chercheurs de sens, ils en nourrissent chaque étape avec cœur et exigence, pour qu'elle prenne racine et s'épanouisse au fil des mois.

Et notre volonté politique est claire : faire vivre la culture partout où elle peut semer des idées, germer des émotions, faire pousser des envies, fleurir des échanges.

Alors... cultivons-la ensemble.

NOS IDÉES CULTURE

// LANCEMENT DE SAISON SAMEDI 13 SEPTEMBRE DE 15H À 18H

Pour ouvrir cette nouvelle saison, l'Espace culturel La Buire vous propose un après-midi à partager en famille pour découvrir les spectacles de la saison avec au programme : des activités ludiques et créatives et une déambulation artistique !

De 15h à 16h30

- **Installation visuelle et sonore *Chroniques Souterraines***



- **Rendez-vous pour les tout-petits avec Natacha**
- **Projection du reportage d'un atelier de pratique artistique**

À partir de 16h30

Présentation des spectacles de la saison

En présence des équipes artistiques suivie du rendez-vous :

On répète, venez voir ! *Devenir Forêt* - Cie Bison 4
Pièce transdisciplinaire danse, théâtre, pole dance, guitare électrique et batterie

NOS IDÉES LECTURE

// EMMANUELLE VOUS CONSEILLE

Le partage des mondes d'Olivier Grenson

Automne 1940 : en plein Blitz, Isaac, dévasté par la mort de sa femme, prend sous son aile la petite Mary, évacuée, le temps de retrouver sa famille. Alors que les bombes pleuvent, il lui raconte une histoire fantastique, celle d'un arbre aux mille couleurs...

Un roman graphique émouvant et lumineux, une histoire d'amour et de résilience dans un cadre historique parfaitement recréé.



// NATACHA VOUS CONSEILLE

On ne dit pas sayonara d'Antonio Carmona

Un roman jeunesse ou plutôt un roman familial. Un texte qui ne laisse pas indifférent et qui déclenche en vous un flot d'émotions. J'avoue, j'ai versé ma petite larme tellement j'ai été touchée.

Depuis la mort de la mère d'Elise, son père a imposé des règles à la maison. Interdiction de rentrer dans la salle au piano. Interdiction de parler japonais. Interdiction de parler de maman et de son pays d'origine. La tristesse a envahi la maison.

Heureusement, Elise rencontre une nouvelle amie au collège, dont l'extravagance va bousculer le quotidien. Et, mamie Sonoka débarque du Japon.

Délicatesse, drôlerie, un roman touchant que vous n'êtes pas prêt d'oublier !

À partir de 11 ans.



// CÉDRIC VOUS CONSEILLE

Island, l'appel du 66° nord de Pierre-Antoine Guillotel

En février, notre public a eu le plaisir de rencontrer Pierre-Antoine, futur lauréat du Prix littéraire Curieux Voyageurs 2025 pour son récit de voyage. Il s'agit plus exactement d'un périple aux multiples épreuves vécues par un jeune homme expérimenté. Sa passion pour Jack London l'a conduit en Island pour un tour de l'île en solitaire pendant 144 jours dans des conditions extrêmes. Dès les premières pages, son livre écrit comme un roman d'aventures nous saisit et nous entraîne sur 3 000 kilomètres.



AGENDA

Tous les vendredis - 9h-16h :

Médiation santé | Salle Escola, 30 A Cours Marin

Perdu dans le système de santé ? Mme Linda Djebbar, médiatrice en santé, est présente pour écouter et identifier vos besoins. + d'infos sur www.ville-horme.fr

Sur rendez-vous par téléphone au **06 49 00 09 82** / ou par email : ldjebbar@mutualite-loire.com



Du 29/07 au 16/08 :

Fermeture estivale | Médiathèque

Un bon nettoyage, un grand rangement suivi d'un peu de repos, et **les portes ouvriront de nouveau à partir du mardi 19 août 14h.**

Pour vous accompagner cet été, Emmanuelle, Cédric et Natacha vous proposent quelques idées lectures (p11).

Venez vite faire le plein de culture avant les vacances !!

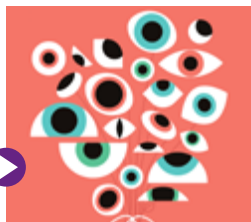


13/09 - 15h-18h :

Lancement de saison 2025/2026

Espace Culturel La Buire - **Gratuit**

Infos en p11



Du 09/09 au 01/10 :

Chroniques souterraines / Cie Matiloun

Dès 8 ans

Espace Culturel La Buire - **Gratuit**

02/10 - 14h & 03/10 - 10h+19h :

Sous Terre / Cie Matiloun

Dès 8 ans

Espace Culturel La Buire - **De 6€ à 14€**



08/10 - 17h :

Au pays de Merveille / On répète, venez voir !

Cie Bande d'Art et d'Urgence

Dès 12 ans

Espace Culturel La Buire - **Gratuit**



11/10 - 10h30 :

Bal perdu

Concert Western électropop

Médiathèque - **Gratuit**

24/10 - 17h :

#Corps / On répète, venez voir !

Cie R/Ô / Danse

Dès 14 ans

Espace Culturel La Buire - **Gratuit**



28/10 - 15h :

Grandes histoires pour grandes oreilles

Dès 5 ans

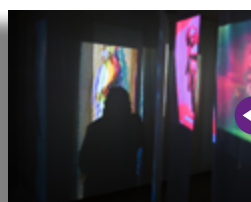
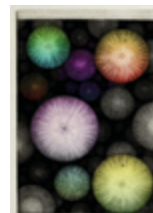
Médiathèque - **Gratuit**

06/11 - 14h & 07/11 - 14h+20h :

Kant / Cie La Peau de l'ours

Dès 8 ans

Espace Culturel La Buire - **De 6€ à 14€**



19/11 - 15h-18h & 21/11 - 16h-18h & 22/11 - 10h30-12h :

La Forêt des Fétiches / Cie Et maintenant

Dès 11 ans

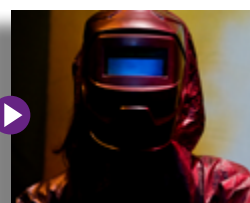
Espace Culturel La Buire - **Gratuit**

25/11 - 14h+20h :

Proz, récit d'une catabase / Cie Et maintenant

Dès 11 ans

Espace Culturel La Buire - **De 6€ à 14€**



Espace Culturel La Buire service culturel
04 77 19 18 27 / culture@ville-horme.fr
Mairie de L'Horme - Service Culturel
Cours Marin - 42152 L'Horme

Accès salle de spectacles
Place Lanet 42152 L'Horme

Espace Culturel La Buire
 [espace.culturel.la.buire](https://www.instagram.com/espace.culturel.la.buire)

MOTS CACHÉS - « VACANCES »

RÉPONSES DANS LE PROCHAIN BULLETIN !

E	A	N	I	M	A	T	I	O	N	S	O	P	E	R
U	D	E	S	S	I	N	T	N	O	P	L	O	U	F
C	B		E	A	O	U	T	M	I	I	L	D	E	
E	E	P	C		L	U	B	C	V		I	O	O	Z
B	U	J	A	E	T	R	R	R	A	E	E	D	S	
R	Q	O	L	R	E	P	E	I		N	L		E	K
A	E	U	G		A	S	P	O	R	T	O	A	G	E
B	H	E	L	R		S	L	U	A	E	S	P	R	R
	T	R	C	D	E	C	O	U	V	E	R	T	E	M
C	A	B	A	N	E	O	I	L	E	N	I	C	B	E
L	I	E	V	E	L	O	S	H	D	R	I	R	E	S
U	D	S	N	O	L	L	I	P	A	P	U		R	S
B	E	I	O	E	M	E	R	C	L	R		T	I	E
M	M	M	C	I	T	Y	S	T	A	D	E		A	
	U	A	E	P	A	H	C	E	B	R	I	S	E	N

ANIMATION
BARBECUE
CHAPEAU
ÉVEIL
KERMESSE
LOISIRS
NATURE
PARC
AVION
CANOPÉE
DÉCOUVERTE

LIVRES
MÉDIATHÈQUE
PARASOL
SOLEIL
BERGES
SOURIRE
AMIS
BALADE
SPORT
VÉLO
RIRE

JOUER
DESSIN
EAU
CABANE
AOÛT
REPOS
PLOUF
PAPILLON
OMBRE
DODO
CRÈME

ZOO
CINÉ
SEAU
COOL
PONT
CLUB
AIR
GLACES
CITYSTADE
BRISE

Phrase mystère avec les lettres restantes :

_____ !

RÉPONSES DU DERNIER JEU
1. Langard 2. Gier 3. Setforge 4. Gillier 5. Maladière
6. Onzion 7. Boissieu 8. Quinze 9. Autonome 10. Deflassieux

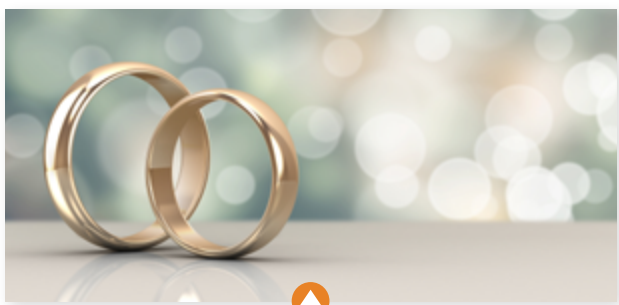
ÉTAT-CIVIL 1^{ER} SEMESTRE 2025

BIENVENUE À...



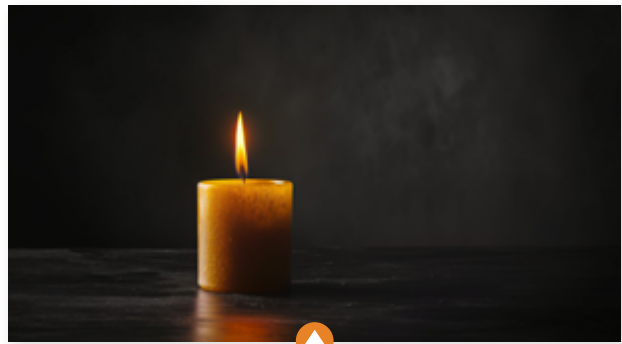
Issam, Nuh Gabsi	07/01/2025
Soan Bennedded	25/01/2025
Gianna Morellon	02/02/2025
Ethan, Didier, Jean Lavastroux	12/02/2025
Mahdi Mhassni	25/02/2025
Anass Alouache	07/03/2025
Massi, Mohamed, Jemil Makhloufi	07/03/2025
Mathis, Michel Dufour	20/03/2025
Aïsha Madi Corodji	11/04/2025
Naji Zoubaa	17/04/2025
Mariana Zerkak	20/04/2025
Olivia, Estelle, Yvette Gicante	22/04/2025
Tedj Eddine, Yakoub Djeflal	23/04/2025
Neïla, Hadda Jaouadi	23/04/2025
Mia Bezacier	24/04/2025
Imrân, Mohand-Laid Kadri	26/04/2025
Sofiya Gmiza	02/05/2025
Sofiyane Gmiza	02/05/2025
Maélio, David Brunel	07/05/2025
Zayn, Nazar Hamma	10/05/2025
Ava, Florence, Alexia Goguillon Olivier	15/05/2025
Charlie Laude	16/05/2025
Marc-Emile, Sacha Nsana Louthes	20/05/2025
Liyana Bronzino	26/05/2025
Giulia Fernandez Delpech	05/06/2025

FÉLICITATIONS À...



Maéva Bourrin Nicolas, Célestin Carvalho	25/01/2025
Capucine, Eve, Louise, Athéna Pierre Pierre, Romain, Jules Domart	17/05/2025
Lilia Baikeche Bilal Imloul	24/05/2025
Charline Meriat Jonathan La Mattina	07/06/2025
Sabrina, Lila Chouaf Luigi Chilelli	14/06/2025

NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...



Pierre, Adrien, Jules Daubenfeldt	01/01/2025
Louise, Josephine Bardon née Dumas	09/01/2025
Daniel, Marie, Emile Chopard	05/02/2025
Djamila Tebbi née Dahmani	07/02/2025
Paulette, Bénédicte Déléage née Poyet	20/02/2025
Jacqueline, Marcelle Mauller née Bruyas	05/03/2025
Pierre-Marie, Roger, Germain Galonnier	15/03/2025
Pierre, Claude, François Vincent	31/03/2025
Blaise Soler	06/04/2025
Jocelyne, Janine, Eliane Faure née Vialla	12/04/2025
Francine, Louise Gillier née Chardon	14/04/2025
Maxime, Elie Merçay	14/04/2025
Florian Giraudet	17/04/2025
Augustine, Pierrette Brassac née Brunon	04/05/2025
Jean, Paul, Léon Jammes	24/05/2025
Simone, Marcelle, Louise Nicolas née Courriol	04/06/2025

ILS SE SONT DIT « OUI » À LA MAIRIE !



Depuis le 1^{er} janvier 2025, pour célébrer chaque mariage, **la commune offre aux mariés un cadeau symbolique** : une élégante rose rouge sous cloche de verre, ornée du « H », emblème de notre logo communal.

Une attention spéciale pour rendre ce moment encore plus inoubliable !

Un grand **merci à notre fleuriste local, L'Atelier des Lilas**, pour ces magnifiques créations.

TRIBUNES LIBRES

AVENIR L'Hormois: Ensemble, faisons fleurir notre ville

Au fil du Gier qui traverse notre commune, L'Horme offre à ses habitants un cadre de vie naturel et précieux. Des parcs aux jardins de quartier, des espaces naturels de Planèze jusqu'aux bords du Gier et de Voron, la nature est omniprésente et fait partie intégrante de notre quotidien. C'est un véritable trésor pour notre commune, qu'il nous appartient aujourd'hui de préserver et de mettre en valeur afin de renforcer le bien-vivre de tous les L'Hormois.

Un entretien de qualité, reflet du travail quotidien des agents municipaux. Jour après jour, les agents municipaux s'investissent avec rigueur et professionnalisme pour entretenir nos espaces verts et préserver la beauté de notre cadre de vie. Tonte des pelouses, taille des haies, plantations saisonnières, entretien des massifs fleuris, soins des arbres, ramassage des déchets... Autant de gestes essentiels qui contribuent à rendre notre commune propre et agréable. Il est important de saluer leur engagement et leur dévouement au service du bien-être de tous. Grâce à leur travail minutieux, nous profitons d'un environnement harmonieux et préservé, où nature et urbanisme cohabitent en équilibre.

Une dynamique déjà bien ancrée : les balcons fleuris Depuis plusieurs années, la commune encourage ses habitants à embellir leurs balcons, façades et jardins par des fleurs et des plantations variées. Chaque année, de nombreux L'Hormois contribuent avec enthousiasme à cet effort collectif, apportant couleur et vitalité à notre cadre de vie. Cette dynamique positive témoigne de l'implication de chacun dans l'embellissement quotidien de notre commune, et illustre parfaitement le rôle essentiel que nous pouvons jouer, à notre échelle, pour préserver un environnement agréable et harmonieux.

Un projet d'avenir : offrir à tous les habitants un cadre naturel préservé et accessible

Aujourd'hui, il est essentiel d'aller plus loin pour notre commune en mettant en place une politique globale visant à améliorer le cadre de vie, à respecter l'environnement et à développer harmonieusement nos espaces publics. Le **Gier** pourrait ainsi devenir un véritable **fil bleu-vert**, un espace aménagé pour les promeneurs, les familles, les sportifs, les amoureux de la nature... et tous les amoureux tout court ! Pourquoi ne pas imaginer encore plus d'usages et de rencontres autour de cet espace vivant et fédérateur ? Ce projet participatif est **ouvert à tous les L'Hormois**, afin que chacun puisse contribuer à la valorisation et à l'avenir de notre commune.

Un engagement collectif et responsable pour l'avenir

Cette ambition ne pourra se concrétiser qu'avec l'implication de tous. C'est pourquoi nous pensons qu'il est essentiel de partager cette vision avec l'ensemble des habitants, afin de mobiliser un effort commun pour préserver et valoriser notre cadre de vie. Par ailleurs, mener des démarches pédagogiques auprès des enfants scolarisés à L'Horme constitue une approche précieuse pour les sensibiliser aux enjeux du respect de la nature, de la biodiversité et de l'embellissement de notre commune. En les impliquant dès aujourd'hui, nous renforçons leur lien avec leur environnement et les préparons à poursuivre cette démarche collective demain.

Un engagement responsable et respectueux des différents usages, porté par la volonté de construire un cadre de vie durable et harmonieux pour les générations à venir.

Une vision durable et inclusive pour nos espaces naturels et aménagés. Dans cette approche, les espaces naturels devront être **préservés** dans toute leur **richesse biologique**, garantissant la protection de la biodiversité et l'équilibre écologique. Quant aux espaces aménagés, ils seront **pensés** pour accueillir et respecter les usages de tous : **jeunes, anciens, sportifs, promeneurs, familles...** Dans le respect de chacun et la responsabilité de tous, ces lieux de vie devront rester **partagés, sûrs et accueillants**, favorisant ainsi une véritable harmonie entre nature et urbanisme, au bénéfice de l'ensemble des habitants.

La voix de la minorité municipale : une vision pour le bien-vivre à L'Horme

Au sein de la **minorité municipale**, nous défendons une **vision ambitieuse et concrète** pour le développement des **espaces verts**, véritable moteur du bien-être collectif. Notre projet repose sur des principes **réalistes, respectueux de l'environnement, participatifs et fédérateurs**, afin de renforcer **l'identité et l'attractivité** de notre commune tout en préservant son cadre naturel.

«Ensemble, faisons fleurir notre ville et semons dès aujourd'hui les graines du bien-vivre de demain.»

« L'Horme en vrai » La vision que je souhaite défendre



Après plusieurs mois passés aux côtés des L'Hormoises et des L'Hormois ainsi que des associations, j'ai eu l'occasion d'apprendre à mieux les connaître et à écouter leurs attentes. La **sécurité et la propreté** sont leurs préoccupations majeures, tout comme le besoin de **redonner à notre commune les atouts** qu'elle a perdus ces cinq dernières années.

Lorsque je me suis engagée il y a un an, la cause animale était ma priorité. Mais au fil des échanges, j'ai découvert des habitants **confiants** en leur ville mais **inquiets** face aux défis du quotidien.

C'est pourquoi aujourd'hui, je souhaite replacer l'humain au centre de nos préoccupations, sans oublier bien évidemment ;

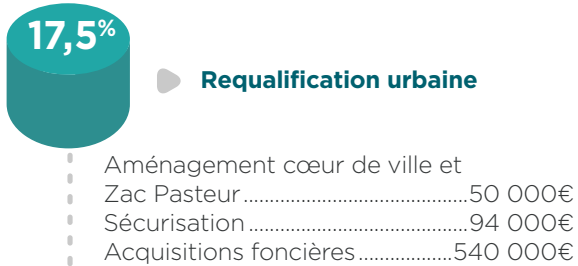
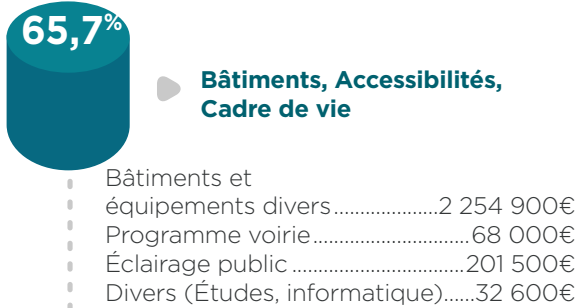
« Que l'on peut juger la grandeur d'une nation et ses progrès moraux par la façon dont elle traite les animaux. » Dixit Gandhi

En avançant dans un esprit de **cohésion** et de **vivre-ensemble**, nous pouvons façonner un **AVENIR MEILLEUR** pour notre commune.

En attendant, je vous souhaite un très bel été.

BUDGET 2025

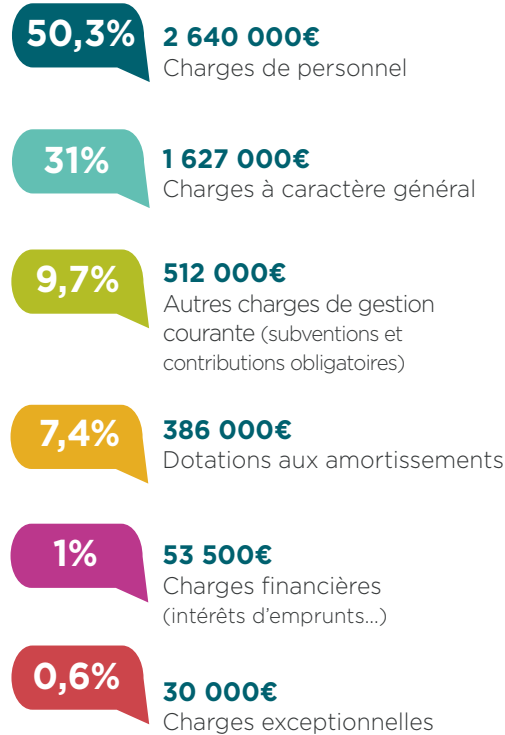
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Taxes locales	4 451 000€
Dotations et participations	351 000€
Produits des services et domaine	765 000€
Excédent de fonctionnement reporté	69 500€
Divers	164 500€
Total	5 801 000€

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



FOCUS SUR LA RÉPARTITION

Illustration pour 100€ dépensés



Dalila Ouakkouche

Adjointe aux ressources humaines et aux affaires financières

Adjointe aux finances et aux ressources humaines, je m'engage aux côtés de l'équipe municipale à assurer la gestion des finances de notre commune. Ma priorité est de veiller à la maîtrise des dépenses publiques tout en maintenant la qualité des services rendus. Mon rôle est d'aider à la prise de décisions toujours dans le souci de l'intérêt général. C'est ensemble, avec vous, que nous construirons une commune équilibrée. La hausse de l'inflation, du coût de l'énergie et des charges du personnel ont entraîné une forte augmentation des dépenses de fonctionnement. En parallèle, les ressources, notamment la dotation globale de fonctionnement, sont en baisse continue depuis plusieurs années. Pourtant, grâce aux subventions obtenues, la commune a su préserver une bonne santé financière, sans augmenter les impôts locaux. Nous continuons à investir dans des équipements durables, fidèles à notre engagement pour une commune active et dynamique.